



SYNDICAT
NATIONAL
DES
FINANCES
PUBLIQUES

Somme

Compte-rendu du CSAL du 04/05/2023

Pour le CSAL de ce jour, étaient réunis les organisations FO, SOLIDAIRES, CGT, CFDT-CFTC ainsi que les membres de la Direction.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Procès-verbal de la séance du 1er février 2023 (pour avis);
2. Point de méthode (pour information);
3. Bilan de la formation professionnelle 2022 (pour information) et plan d'action (pour avis) ;
4. Présentation du rapport d'activité 2022 de la DDFiP de la Somme (pour information) ;
5. Exécution budgétaire 2022 et présentation du budget 2023 de la DDFiP de la Somme (pour information) ;
6. Numérisation et correction à distance des copies des concours : lancement d'une expérimentation sur le concours de contrôleur 1ère classe (pour information)
7. Questions diverses.

En réponse aux différentes liminaires, la directrice n'a pas souhaité commenter les sujets d'actualité (réforme des retraites, mobilisation en cours des mouvements de grève, augmentation du traitement indiciaire des fonctionnaires au vu de l'inflation).

Par contre vos élus **FO DGFIP** ont insisté sur la situation déplorable et de plus en plus inquiétante du SPFE départemental à Abbeville suite au **NRP**.

La directrice a qualifié la situation de "délicate". Suite à cet euphémisme, nous avons eu de longs échanges assez vifs pour décrire la situation réelle des agents qui sont en situation de souffrance professionnelle dans ce service NRP-isé.

La directrice n'a pas aimé du tout notre allusion dans la liminaire sur le fait qu'elle minimisait la réalité des problèmes et des dégâts causés aux agents de ce service départemental fusionné.

Pourtant **FO DGFIP** avait annoncé bien longtemps à l'avance les conséquences futures de ce très mauvais choix, notamment en matière d'enregistrement.

Pour **FO DGFIP** c'est l'exemple parfait d'un beau « foirage » du NRP. Madame la présidente n'a pas vraiment apprécié !

Pour la directrice, comme pour tous les services impactés par le NRP (SGC,SIP,SIE...), l'adage est toujours pour elle : **“il faut laisser le temps au temps”**. Sous entendu, **il faut continuer de souffrir en silence !**

Néanmoins, en ce qui concerne le SPFE d'Abbeville, la directrice a annoncé qu'un plan d'action était en cours pour venir en aide au service grâce à l'appui du SAPF délocalisé de Chalons en Champagne et des brigades de renfort nationales.

Suite à nos vives remarques la directrice s'est présentée comme la “pompière pyromane” qui venait à présent éteindre le feu.

Pour **FO DGFIP** le problème est plus profond, faire baisser le délai de publication ne suffira pas à régler les dégâts résultants du NRP.

FO DGFIP sera vigilant à l'évolution de la situation de service et nous reviendrons au soutien des agents tant qu'il le faudra.

Une fois le calme revenu, nous avons abordé quelques autres points :

GMBI

Pour **FO**, en plus des difficultés de mise à jour liées à cet applicatif défaillant, il n'était vraiment pas judicieux de faire coïncider ce lancement avec le démarrage de la campagne IR .

Les services ont été submergés par les e-contacts et les agents ont dû faire face à un gros volume d'appel des usagers, venant se cumuler avec les questions liées à la campagne déclarative .

L'**accueil à Rollin** pendant la campagne IR pourrait se faire dans de meilleures conditions pour les usagers et les agents.

On compte près de 350 personnes pour les impôts par matinée, auxquelles il faut ajouter les usagers des amendes, du SPL et des hôpitaux, il est difficile de gérer de manière qualitative cette forte affluence. (problème de filtrage avec les tickets, problème d'espace de bruit et d'ambiance confinée)

Cela peut conduire à de grosses tensions et des débordements regrettables de la part des usagers.

Après tous ces longs échanges nous avons déroulé l'ordre du jour.

1/ Le procès-verbal de la séance du 1er février 2023 a été approuvé à l'unanimité,

2/ Concernant le point de méthode, à ce jour nous n'avons toujours pas de cadre réglementaire pour le déroulement de cette nouvelle instance.

Il est regrettable qu'au mois de mai nous n'ayons toujours pas de cadre national pour la tenue de ces nouvelles instances.

Dans l'attente, pour **FO**, il est essentiel tout de même que nous puissions tenir des réunions selon l'ancien cadre du CTL et CHST.

Nous sommes élus pour défendre nos missions et représenter les agents avant tout.

3/ **Bilan de la formation professionnelle 2022 et plan d'action.**

Les années 2020 et 2021 ont été difficiles à cause du COVID, par contre en 2022 malgré la diminution des effectifs il y a une augmentation des jours de formation.

En octobre 2022, la nouveauté est l'arrivée d'une nouvelle application: SEMAFOR.

Une application centrée sur l'agent, donnant accès à toutes les formations de France.

Un petit bémol a été soulevé, l'édition des convocations pour les stagiaires est retardée dans SEMAFOR ce qui ne permet pas de justifier une demande d'avance de frais dans FDD.

Une solution a été envisagée par le BIL pour débloquer la situation, une simple copie d'écran de l'inscription validée pourrait servir de justificatif.

Par ailleurs au regard du bon fonctionnement du service de la Formation Professionnelle et des retours favorables des agents, **FO DGFIP** a voté pour le plan d'action 2023.

Malgré ces bons résultats, il est à déplorer une baisse d'effectifs du service (transfert d'un poste au RH) Le service RH avait certes besoin de renfort mais on constate amèrement qu'une fois de plus on déshabille Paul pour habiller Jacques.

FO DGFIP veillera au prochain mouvement à ce que l'équilibre soit rétabli.

Pour compenser, la direction propose de dégager un mi-temps sur le poste de la future correspondante sociale au détriment de sa fonction essentielle auprès des personnels en souffrance.

La Directrice a précisé sur ce point que la priorité de la correspondante restera sa mission sociale.

On peut en douter.... **FO DGFIP** ne manquera pas d'y veiller .

4 et 5/ La présentation du **rapport d'activité 2022 de la DDFIP de la Somme** est un document fourni par la Direction et qui a le mérite d'exister mais pour **FO** il est tout à l'avantage de la Direction dans ses orientations et dans ses chiffres... Tout va bien dans le meilleur des mondes !

6/ Concernant l'expérimentation par la DDFIP 80 de la **dématérialisation des copies de concours**, cela a concerné le concours de contrôleur 1ère classe en mars 2023. Au niveau local, toutes les copies soit 224 (2 copies par candidat), ont été scannées sous un délai de 30 minutes grâce à un scanner de haute performance puis envoyées sur les boîtes mél des correcteurs. L'expérimentation a été concluante (seulement 2 copies ont posé problème).

Le correcteur ne fait plus aucune mention sur la copie mais peut rédiger une note annexe avec ses commentaires.

7/ Questions diverses :

Le **data mining**, les agents des brigades s'interrogent sur l'utilisation des listes et sur l'efficacité des contrôles, ils ont le sentiment de perdre la main.

Pour **FO DGFIP 80**, la technologie et l'intelligence artificielle doivent venir en complément, mais **certainement pas se substituer à l'expérience et au flair des agents**.

Chez **FO**, nous ne sommes pas naïfs, au-delà de la qualité du contrôle, l'utilisation abusive de ces nouvelles méthodes pourrait conduire une nouvelle fois à des suppressions d'emplois.

Campagne d'évaluation Esteve et CREP .

Le changement d'application ne doit pas conduire à un retour en arrière ou à une stagnation.

Les agents doivent être vigilants concernant les croix sur la mobilité et l'acquisition au grade supérieur en vue des conséquences pour les futures listes d'aptitude et tableaux d'avancement.

Un retour d'expérience est attendu par la Direction qui doit faire un bilan avec les chefs de service,

La réunion s'est terminée à 12h 45 pour ensuite enchaîner par la Formation Spécialisée (anciennement CHSCT) à 14h !!!

Si vous avez des questions ou des remarques, n'hésitez pas à nous contacter.

Les élus restent à votre disposition pour tout sujet.

Les élus FO DGFIP Somme au CSAL :

Titulaires

Olivier Blondin, Frantz Larchet, Najouah Bentamouch,
Laurent Minet, Sandrine Thilliez,

Suppléants

Patrick Aguiar-Paterson, Emmanuel Crépin-Delaporte, Hélène Paris,
Odile Martin, Fanny Leroy